



# LA GAZETTE

## Eau et électricité

Suite à la prise de compétence eau et assainissement par RLV et à la fin de la convention de gestion, la SEMERAP assurera les services liés à cette compétence à partir de janvier 2023. La SEMERAP devient donc l'interlocuteur unique des habitants, un courrier explicatif vous sera transmis par celle-ci.



Les tarifs vont également augmenter pour atteindre 3.60€ HT du m<sup>3</sup>. Nous ne pouvons que vous conseiller de faire attention à la ressource en eau, car au-delà de l'augmentation de son coût, celle-ci se fait également de plus en plus rare.

Au regard du contexte international et à la forte hausse des énergies, les études pressentent une augmentation d'environ 47 000€ (toutes énergies confondues), sans compter l'augmentation des coûts qui uniquement pour la Salesse sont estimés à 30 000€. En ce sens, la salle de la Salesse ne pourra plus être louée pendant la période hivernale 2023.

## Un Centre de Loisirs pour nos enfants



Depuis les vacances de la Toussaint, un nouveau centre de loisirs a ouvert ses portes pour accueillir des enfants des communes de St-Ours les Roches / Pulvérières / Malauzat et **Chanat-la-Mouteyre**. Ce centre, hébergé dans les locaux de Clair Matin sur la commune de St-Ours-les-Roches est géré par l'UFCV. Il est en capacité d'accueillir 40 enfants/jour.

Il ouvre ses portes chaque première semaine des petites vacances scolaires ainsi que les 3 semaines au mois de juillet après la fin de la période scolaire. **Dix places sont réservées** pour les enfants résidents sur Chanat-La-Mouteyre pendant la première phase d'inscription de chaque période. S'il reste des places disponibles après cette date, celles-ci sont attribuées au premier demandant.

L'accueil des enfants est assuré entre 7h30 et 9h ; les départs peuvent se réaliser entre 16h30 et 18h30. Pour les vacances de Toussaint, en moyenne 25 enfants ont fréquenté le centre chaque jour. Des activités autour du cirque ont été proposées aux enfants encadrées par un animateur spécialisé. Les retours des familles ont été très positifs.

➔ Si vous souhaitez plus d'informations concernant ce centre, vous pouvez nous écrire à [mairie.services@chanatlamouteyre.fr](mailto:mairie.services@chanatlamouteyre.fr)

## SBA – Points d'Apport Collectif

Les Points d'Apport Collectif sont en place à l'Etang !

Les habitants de Chanat peuvent également mettre leurs déchets dans ces PAC, il faut pour cela posséder une carte de déchetterie.

Afin de conserver ces lieux propres, nous comptons sur votre civisme, à savoir qu'un sac abandonné peut être répréhensible de 150€ d'amende.

Aussi, suite au dysfonctionnement de la distribution des lettres d'explications concernant les PAC et la levée des bacs jaune et vert, vous pouvez vous rapprocher du SBA par téléphone : **0473647444** ou par mail : [conseilusager@sba63.fr](mailto:conseilusager@sba63.fr)

N'oubliez pas de mettre en copie la mairie : [communication@chanatlamouteyre.fr](mailto:communication@chanatlamouteyre.fr) pour que nous puissions également leur faire part de votre retour.



## L'interview du mois : Présentation de l'Association des Parents d'Elèves avec sa secrétaire Emmanuelle Lauradoux

Tout récemment, l'association a fait peau neuve en changeant de présidence et de bureau. Chantha CHUM en est la présidente, Sandrine POUMEROL vice-présidente, Emmanuelle LAURADOUX secrétaire, Josepha RIGAL vice-secrétaire, Nejma CHABAB trésorière, Lucile COLAS vice-trésorière et enfin Lucie SEGUIN assistante logistique.



Le but de l'association est d'organiser des événements toute l'année pour récolter des fonds et ainsi les réinvestir dans les projets des écoles.

Tous les parents ayant des enfants scolarisés à l'école font, de fait, partie de l'association en ne versant rien sur aucune cotisation. A ne pas confondre avec les représentants des parents d'élèves qui sont eux élus et participent aux conseils d'écoles.

Tous les événements que l'association organise reposent sur le bénévolat des parents.

Lors de la boom en avril ou de la kermesse en juin, par exemple, les parents ont tenu des stands de jeux (pêche aux canards, flipper géant, ...) et ont confectionné également tous les gâteaux, crêpes, et gourmandises vendues, ainsi que lors du Marché de Noël et de la Fête des Ecoles, qui eux sont organisés en partenariat avec les écoles de la commune.

L'organisation d'événements, la logistique, la manutention, la présence lors des manifestations est gérée par les parents d'élèves, ainsi que la recherche de lots pour la tombola qui proviennent autant de petits commerçants locaux que de grandes enseignes, c'est dans ces cas-là que les réseaux de connaissances des parents d'élèves sont très importants.

Les parents sont toujours en réflexion sur de nouveaux événements à mettre en place, vous pouvez donc venir mettre votre pierre à l'édifice et être force de proposition.

Et même si vous ne pensez pas avoir le temps, les petites choses peuvent être très importantes comme la confection d'un gâteau ou une heure à consacrer à l'association, tout le monde en sera ravi.

**L'association a toujours besoin de bras et de bonne volonté pour aider à son bon fonctionnement donc si vous êtes parent et que vous souhaitez vous investir dans une bonne cause, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association par mail : [ape@chanatlamouteyre.fr](mailto:ape@chanatlamouteyre.fr)**

### Commission Animation et Lien Social

**Mardi 20 décembre de 18h30 à 20h30**

- Calendrier des animations 2023
- Projets collectifs (jumelage, sports outdoor, tiers-lieu et voyage au Mont Mouchet).

### Fermeture de l'Agence Postale

L'agence Postale communale sera fermée pour les fêtes de fin d'année le **samedi 24 décembre** ainsi que le **vendredi 30 et samedi 31 décembre 2022**.

### Les Z'amis du Four le rallument

**Dimanche 8 janvier 2023 à partir de 8h00**

Vous pourrez déguster ce dimanche des croissants, des pains au chocolat, du pain au levain et des galettes à la frangipane. **Rappel : vous êtes les bienvenus pour faire cuire vos plats de 8h00 à 12h00.**

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes**



